

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP. :— » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RECLAMES — ..... 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

## Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 <sup>m</sup> matin.	6 h. 35 <sup>m</sup> matin.	8 h. 12 <sup>m</sup> matin.	9 h. 22 <sup>m</sup> matin.	9 h. 40 <sup>m</sup> matin.	12 h. 12 <sup>m</sup> matin.	3 h. 51 <sup>m</sup> soir.	12 h. 36 <sup>m</sup> matin.	11 h. 44 <sup>m</sup> soir.
5 h. 1 <sup>re</sup> soir.	12 h. 55 <sup>m</sup> soir.	2 h. 37 <sup>m</sup> soir.	3 h. 52 <sup>m</sup> soir.	4 h. 18 <sup>m</sup> soir.	5 h. 17 <sup>m</sup> soir.	8 h. 10 <sup>m</sup> soir.	5 h. 48 <sup>m</sup> soir.	4 h. 18 <sup>m</sup> matin.
10 h. 47 <sup>m</sup> »	5 h. 10 <sup>m</sup> »	7 h. 40 <sup>m</sup> »	9 h. 17 <sup>m</sup> »	10 h. 15 <sup>m</sup> »	—	4 h. 39 <sup>m</sup> matin.	11 h. 30 <sup>m</sup> »	2 h. 19 <sup>m</sup> soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 4<sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56<sup>m</sup> soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10<sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 6 Novembre.

Il est facile de constater, d'après le *Standard* qui reçoit les confidences diplomatiques du marquis de Tseng, et le *Times* qui recueille et accumule tous les commérages possibles dans le but de s'en servir contre nous, on peut constater facilement, disons-nous, que le seul adversaire sérieux de notre politique dans l'Indo-Chine est l'Angleterre, qui, d'un œil toujours vigilant et jaloux, voit, de ce côté, notre extension coloniale s'accroître et progresser.

En vain chercherait-on, en dehors des journaux anglais, dans toute la presse continentale la moindre allusion aux difficultés et aux complications qui pourraient surgir d'une guerre déclarée entre la France et la Chine.

La Russie elle-même, dont les intérêts dans le Cielste-Empire sont assurément aussi considérables que ceux de l'Angleterre, observe, sans méfiance comme sans envie, les conséquences de notre politique dans l'Extrême-Orient.

Nous ne parlerons pas des encouragements que nous adressent les feuilles viennoises et en particulier la *Nouvelle Presse libre*, ni de l'approbation que nous trouvons à Berlin et que nous communiquons la *Gazette nationale*, parce que ces témoignages de sympathie ne sont peut-être pas aussi désintéressés qu'ils paraissent, principalement de la part de l'Allemagne qui ne voit dans notre extension coloniale qu'une garantie

de tranquillité.

Mais il n'en demeure pas moins vrai qu'il y a là un fait important à signaler, à savoir que l'Europe entière accepte volontiers la création de nouveaux établissements français dans l'Indo-Chine.

Il n'y a donc que l'Angleterre, ou, si l'on veut, les représentants autorisés de l'opinion anglaise qui usent de tous les moyens pour exciter contre notre pays des antipathies aussi peu rationnelles que mesquines.

L'attitude de notre gouvernement dans les dernières séances de la Chambre ayant prouvé que nous n'entendions pas faiblir devant les menaces de la Chine, voici que l'Angleterre, par l'organe du *Times*, nous donne à entendre qu'elle aussi pourrait se mettre de la partie et joindre ses menaces à celles de l'Empire du Milieu.

Sans attacher au langage du *Times* plus d'importance qu'il ne comporte, nous ferons remarquer néanmoins que la jalousie de l'Angleterre deviendrait contraire à son propre avantage, si elle était aveugle à ce point de ne pas comprendre que sacrifier nos intérêts en Orient à d'étroites rivalités serait, par là même, y compromettre ceux de toutes les nations européennes.

## Revue des Journaux

Nous croyons devoir donner les appréciations de différents journaux sur les débats et le vote de la Chambre relativement à l'expédition du Tonkin.

ne me traite guère mieux que toi-même... J'ai pris plaisir à te voir aussi malheureux que moi.

— Cela, dit le bon capitaine, ce n'est ni généreux ni charitable. Si je pensais que mes conseils fussent accueillis par ma cousine, je lui donnerais celui d'être moins injuste envers vous.

— Tu me rendrais le bien pour le mal. Tu es une bonne âme et un bon chrétien et même un aimable gentilhomme. Tu vauds mieux que moi.

— Attendez, fit Robert, qui admirait, autant qu'il le redoutait, son parent et son hôte, vous allez trop loin. Je crois volontiers que de nous deux je suis le meilleur chrétien. Ce n'est pas bien difficile. Mais on m'a toujours enseigné à voir en vous le type même du gentilhomme, et sous ce rapport...

— On avait raison autrefois, interrompit violemment le baron. Ceux qui m'ont alors connu ne voudraient peut-être plus me reconnaître... Capitaine ! tu feras bien de ne point me donner tant d'éloges. Je ne les mérite pas de ta bouche.

— Dites plutôt, répondit le jeune homme, qu'ils ne vous plaisent pas toujours venant de moi. Vous m'aimez assez, et pourtant... Allez, je sais bien ce que je sais.

Il avait, en disant cela, un sourire fort illuminé de malice, sa malice à lui, qui n'avait, hélas ! rien de diabolique.

— Capitaine, dit M. de Kernovenoy, ne pourrais-tu quitter ces airs de sphinx et m'expliquer...

— Oh ! mon Dieu, oui. Je peux bien vous avouer que l'amiral, mon père, m'a dit au départ...

— Je suppose, fit le baron avec hauteur, qu'il ne t'aura pas recommandé de te mêler de moi !

**Le XIX<sup>e</sup> Siècle :** C'est un grand succès pour le ministère, et nous nous en réjouissons. Mais, nous l'avons dit, la question ministérielle si intéressante et si grave qu'elle soit, n'était que secondaire en pareil cas. Ce qui nous importait par dessus tout, c'était le triomphe d'une politique vraiment nationale, et cette politique a triomphé par le vote de la Chambre des députés. Nous nous y attendions. Le contraire eût été si odieux pour le présent, si périlleux pour l'avenir, que nous n'en pouvions même pas concevoir l'idée.

Mais nous n'en éprouvons pas moins une satisfaction profonde de ce vote énergique.

Remercions la Chambre de ce grand acte de clairvoyance, de cet acte efficace, après lequel rien n'est plus en péril, ni les intérêts, ni le bon renom, ni le drapeau.

**Le National :** Ce vote était prévu, certain. Avant que les orateurs eussent pris la parole, la Chambre était résolue à faire acte de patriotisme et à soutenir un ministère décidé à se soustraire à la tutelle tyrannique de l'extrême gauche et de la gauche radicale.

**La Liberté** tire cette moralité du débat : Ce devrait être une leçon, si l'intransigeance était capable d'en profiter, et si la passion n'étouffait pas toujours en elle le sens politique.

**Le Journal des Débats :** Pour l'opposition c'est une vraie déroute si l'on considère, non par le résultat, qui était prévu d'avance, mais la marche même de la discussion.

Rarement vit-on interpellation plus mal entamée, plus mal conduite; ce qui n'est pas fait pour étonner, si l'on veut bien se rappeler qu'en réalité c'était le gouvernement qui interpellait l'extrême gauche et non l'extrême gauche qui interpellait le gouvernement.

**Le Constitutionnel :** Le cabinet a remporté aujourd'hui une grande victoire, s'il compte simplement le nombre de suffrages qui ont approuvé sa politique. Mais cette victoire est achetée au prix de l'une des plus grandes humiliations que le parlementarisme ait inscrites dans notre histoire.

Rien n'égale l'insuffisance et la monstrueuse ineptie de nos gouvernants qui ont fait de la tribune française une plateforme pour leurs pantalonades

si ce n'est la servilité de trois cent quarante claqueurs qui se sont fait les instruments de leur triomphe.

**Le Rappel :** Le 31 octobre 1883, une majorité de plus de trois cent voix a voulu croire encore à la parole de M. le Président du Conseil, affirmant que nous n'avions pas et que nous n'aurions probablement pas la guerre avec la Chine.

A cette même date du 31 octobre, il y a vingt-et-un ans, jour pour jour, était signée la convention fatale qui, en compagnie de l'Espagne et de l'Angleterre, nous conduisit au Mexique et commençait la longue série de nos désastres. Nous souhaitons que pour l'histoire, le rapprochement entre ces deux journées s'arrête là.

**La Lanterne :** Ce n'est pas seulement un bill d'indemnité, c'est un blanc-seing que la Chambre vient d'accorder au ministère. M. Ferry, désormais, peut donner libre cours à ses caprices; la Chambre a lâché la bride au gouvernement personnel.

A partir d'aujourd'hui, l'ère des aventures est ouverte. Vers quel Mexique ou vers quel Sadowa va-t-on nous conduire? Nul ne peut le savoir, et le pays risque de ne l'apprendre que le jour où il ne sera plus temps de l'éviter.

## Le Parlement :

Le succès que le ministère a remporté mercredi est d'un bon augure.

La majorité qui s'est formée pour répondre à la première attaque de l'extrême gauche et d'une partie de la gauche radicale prouve que les colères soulevées par les déclarations récentes de M. le Président du conseil ne sont pas bien dangereuses, et que, dans la Chambre comme dans le pays, on peut encore trouver des éléments de résistance et des forces à opposer à l'assaut de l'intransigeance irritée.

## Le Times :

Le *Times*, commentant l'interpellation de M. Granet et la réponse de M. Challemel-Lacour, déclare que le moment est arrivé de montrer clairement le sentiment général de l'Angleterre sur cette question, sans vouloir pour cela adopter un ton alarmiste.

« La France, dit ce journal, suit un courant qui

le plus sincèrement du monde, à la pensée de l'isolement qui attendait ce pauvre baron Hector.

Et cette émotion compatissante, il eut le malheur de l'exprimer avec cette candeur un peu vulgaire qui ne désarmait point M. de Kernovenoy, parce qu'il la méprisait.

— Mon cousin, dit-il, vous êtes encore jeune.

— Merci ! fit le baron en regardant la mer.

— Et si vous vouliez ne point vivre seul, vous trouveriez aisément, je crois...

— Qu'est-ce que je trouverais ? s'écria M. de Kernovenoy en se retournant.

— Mais à vous remarier, dit l'honnête hussard. Qu'y aurait-il d'étonnant ?

Le baron Hector ouvrit la bouche pour faire la seule réponse que lui paraissait mériter une proposition si incongrue, mais il eut le bonheur de la retenir au bord de ses lèvres, elle ne fut que mentale.

Cette réponse était celle-ci : « Mon capitaine, vous êtes la plus honorable et la meilleure des créatures, mais vous êtes un sot ! »

Ah ! comme il comprenait alors le ressentiment de Myriam voyant celui pour qui son père entendait disposer d'elle !

Il s'éloigna plein de dégoût; et cela ne s'adressait pas à Robert qui n'avait pas l'intelligence des sentiments plus que les autres intelligences. C'était bien à lui-même et non aux autres que le baron rendait cette cruelle justice, il se faisait horreur et pitié. Ce qui arrivait était sa faute.

C'était lui, peut-être, lui seul, qui avait fait revivre aux yeux de sa fille l'image de Maxence de Briey, lui qui avait éveillé en elle le démon de la comparaison, lui qui l'avait troublée de

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(17)

## L'IDOLE

— Monsieur, fit observer Robert étonné, vous pensez à de vilaines gens.

Le baron Hector tressaillit; mais il ne craignait guère la pénétration du capitaine.

— Notre esprit s'en va quelquefois bien loin, répondit-il. Peux-tu dire que le tien ne voyage pas à ses heures ? Pourtant, il n'est pas d'une nature trop vagabonde.

— Ma foi ! dit Robert, vous vous trompez. Mes souhaits ne sortent plus d'ici.

— C'est vrai, je ne songeais plus que je t'ai accoutumé à regarder cette maison comme la tienne. Et tu m'auras cru sincère...

— Ne l'êtes-vous point ?

M. de Kernovenoy haussa les épaules.

— Qui t'a fait venir au château ? répliqua-t-il.

Qui n'a cessé de te reconforter depuis une semaine, quand tu allais perdre courage ?

— C'est vous. Aussi, je sais ce que je vous dois.

— Va, tu acquitteras ta dette... Mais peut-être t'en ai-je fait payer une partie sans que tu le saches... Veux-tu que je t'avoue une chose assez laide ?

— Je le veux bien.

— Tu sais que Myriam, depuis quelque temps,

doit la conduire à une situation au milieu de laquelle ses relations avec l'Angleterre seront extrêmement délicates. Une guerre entre la France et la Chine ne saurait être circonscrite de façon à ne pas porter atteinte aux intérêts anglais, et l'Angleterre pourrait bien se trouver forcée par les événements à prendre une attitude qu'elle ne désirerait pas assumer. »

**Le Standard :**

Le *Standard*, parlant de l'interpellation de M. Granet et de la réponse de M. Challemel-Lacour, dit que ce serait un bonheur pour la France et pour la Chine, si on faisait enfin trêve aux discours pour étudier sérieusement les moyens d'arriver à un règlement pacifique et honorable du différend.

**La Paix :**

Ces deux extraits montrent suffisamment la mauvaise humeur de la presse anglaise en présence des débats de la Chambre des députés sur les affaires du Tonkin; la volonté unanime exprimée par les députés de maintenir nos droits et de poursuivre notre œuvre dans l'extrême Orient a surpris désagréablement le *Times*, qui s'attendait certainement à un autre dénouement.

**Informations**

**LA MESSE DU SAINT-ESPRIT**

ALLOCUTION DE L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Voici le texte de l'allocution prononcée par l'archevêque de Paris à la rentrée des cours et tribunaux.

Messieurs,

Je n'ai pas l'intention de vous adresser un discours. Mais je voudrais traduire en quelques mots le sentiment que j'éprouve en vous retrouvant cette année dans cette enceinte sacrée. Vous n'avez pas seulement obéi à une tradition vénérable, vous l'avez en quelque sorte consacrée à nouveau par votre libre résolution. Vous avez donné en cela un noble exemple et apporté une force aux grands principes sur lesquels repose la société.

La justice est, en effet, le premier de tous les liens qui unissent les hommes entre eux. Le degré de civilisation d'un peuple se juge par la mesure de justice qui y règne. Là où l'individu, même faible et désarmé, se sent protégé contre la violence ou la fraude, la dignité humaine atteint sa plus grande hauteur.

C'est l'honneur de votre Ordre, messieurs, d'exercer sur tous les hommes, de quelque rang qu'ils soient, ce contrôle supérieur et de faire prévaloir la majesté du droit sur les entreprises de la force. La confiance de ceux que la loi fait vos justiciables n'a pas de meilleures garanties que l'estime qu'inspirent vos convictions. L'indépendance du juge répond de l'équité des jugements. Et le sûr instinct de l'humanité aussi bien que son expérience l'avertit que nul n'est plus indépendant devant les hommes que celui qui se croit comptable envers Dieu. C'est un redoutable pouvoir que celui qui met entre vos mains la fortune, l'honneur, quelquefois la vie de vos concitoyens. Ceux-ci seront rassurés sur l'exercice que vous en faites, s'ils savent que vous rendez vos arrêts sous le regard du Maître souverain qui sonde les cœurs et juge les justices mêmes.

En venant placer vos austères travaux sous la bénédiction de Dieu, vous donnez à la nation un gage

des vertus de votre état. Ne m'est-il pas permis de vous en féliciter.

Mais votre présence devant cet autel a encore une autre signification : représentants d'une des plus hautes institutions sociales, vous venez faire acte de religion et déclarer que vous n'êtes pas de ceux qui font consister le progrès dans la négation des vérités de l'ordre divin. En cela, vous servez noblement les intérêts de notre pays, dont la considération au milieu des peuples civilisés ne pourrait que souffrir de mortelles atteintes si l'opinion s'établissait que la France tend à devenir un peuple sans Dieu.

Pour cette raison encore, permettez à un vieil évêque qui aime ardemment sa patrie de vous dire que, en donnant aujourd'hui cet exemple, vous avez bien mérité d'elle.

Et maintenant, messieurs, je m'arrête. Tandis que le saint sacrifice va se poursuivre, je demanderai avec vous au Seigneur de bénir notre pays, d'y faire régner la paix et l'union, d'y rendre le mal plus rare et plus difficile, et de vous départir avec abondance les lumières et les secours qui vous permettront de remplir dignement votre glorieux office d'interprètes ici-bas de la justice divine.

Le *Soir* assure que dans le conseil des ministres tenu samedi, on s'est occupé du cas du général Thibaudin. Le général Campenon a dit à ses collègues que dans l'entrevue qu'il a eue récemment avec son prédécesseur, ce dernier lui a exprimé de vifs sentiments de regret. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet; mais il est question, comme nous l'avions déjà annoncé dans un précédent numéro, de mettre le général Thibaudin en disponibilité par retrait d'emploi.

Bien que la retraite du ministre des affaires étrangères soit maintenant certaine, le mauvais état de santé de M. Challemel-Lacour le force à prendre un congé dès maintenant. Il doit se rendre nécessairement à Cannes. Pendant son absence, l'intérim des affaires étrangères sera rempli, comme cela a déjà eu lieu, par M. Jules Ferry.

La commission du budget s'est réunie samedi et a entendu M. Ferry relativement à la caisse des écoles. Après un assez long débat, la commission s'est rangée finalement à l'avis des ministres et a décidé que les trente millions demandés pour la caisse des écoles seraient prélevés sur l'emprunt des 300 millions prévu au budget.

La commission des conventions avec les grandes Compagnies s'est réunie samedi, sous la présidence de M. Ferry. Elle a d'abord entendu et approuvé le rapport de M. Gaston Bazille sur les conventions avec la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée et la Compagnie du Nord. La commission a ensuite adopté les conventions avec l'Orléans et l'Est.

Elle se réunira de nouveau lundi, à midi et demi, pour examiner les conventions avec le Midi et l'Ouest. Elle entendra le ministre des travaux publics mardi ou mercredi. Le rapport pourra donc être déposé à la fin de la semaine.

Il paraît aujourd'hui presque impossible que le projet de loi relatif à l'organisation municipale puisse être voté définitivement avant la fin de la session extraordinaire, par suite des modifications qui pourront y être apportées par le Sénat, modifications qui devront être examinées à nouveau par la Chambre des députés. Or, comme les élections pour le renouvellement des conseils municipaux doivent avoir lieu le 6 janvier, ces élections seront encore faites sans doute sous l'empire de la loi actuelle. Dans ce cas, de nouvelles élections auraient

lieu immédiatement après la promulgation de la loi nouvelle.

C'est dans le courant de la semaine prochaine que sera déposée sur le bureau de la Chambre la demande de crédits supplémentaires pour le Tonkin. On se souvient, en effet, que les derniers crédits votés ne s'appliquaient qu'à la période devant s'écouler jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier. Comme on n'a fait aucun armement exceptionnel, ces nouveaux crédits auront pour effet de couvrir l'excédent de dépenses résultant de la mise en campagne, et ne dépasseront pas dix millions.

**M. Sévène**

DIRECTEUR DE LA COMPAGNIE D'ORLÉANS.

La nouvelle de la mort de M. Sévène, a profondément surpris et affligé à la fois tous les employés de l'administration de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, dit le *Gaulois*.

Deux jours auparavant, ils l'avaient encore vu comme ils avaient l'habitude de le voir depuis de longues années, courbé sur sa table de travail; ce jour-là, M. Sévène se plaignait, il est vrai, d'une fatigue générale, mais il n'y avait là rien qui parût inquiétant.

Jeudi, pourtant l'état général s'étant aggravé, M. Sévène dut se mettre au lit; on alla chercher le docteur Galard, médecin en chef de la Pitié et de la Compagnie d'Orléans, et, ne l'ayant point trouvé, on dut faire appeler un médecin du quartier, le docteur Boyer, qui déclare que, tout grave que paraissait être l'état du malade, celui-ci n'était nullement en danger.

Dans la nuit, quelques étouffements se manifestèrent et continuèrent en augmentant, à tel point qu'on alla de nouveau quérir le docteur Boyer, lequel, par malheur, était absent de chez lui. Lorsqu'il vint, vendredi vers midi (il n'avait été prévenu que fort peu de temps auparavant), il arriva trop tard; depuis une heure déjà, M. Sévène était mort.

Dans la journée, M. Galard, venu pour examiner la cause du décès, a constaté la formation d'un caillot de sang dans le cœur.

Cette mort, arrivée si brusquement, est, pour la Compagnie d'Orléans, une perte très grande.

M. Sévène y avait fait toute sa carrière; il y était entré en 1851, en qualité d'ingénieur ordinaire, et y était successivement devenu ingénieur en chef, directeur de la construction et directeur général à la mort du regretté M. Solacroup.

Aussi connaissait-il admirablement les besoins et les ressources de la Compagnie; son talent d'ingénieur, très apprécié partout, son esprit très net et très précis, son caractère à la fois juste et bienveillant, l'avaient fait estimer et aimer de tous. Il suffisait de passer hier quelques instants dans les bureaux de la Compagnie, pour se rendre compte des regrets universels qu'emporte le défunt.

M. Sévène qui n'avait que soixante-trois ans, laisse six enfants, cinq fils, dont l'aîné est ingénieur des tabacs, à Dijon, et les autres, lieutenant de vaisseau, lieutenant d'infanterie, auditeur

au conseil d'Etat, étudiant en droit, et une fille de dix-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu hier lundi, à midi, en l'église de la Trinité, au milieu d'une grande affluence.

**CHRONIQUE LOCALE**

ET FAITS DIVERS.

ÉLECTION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

Canton de Figeac (Ouest)

M. Vival, maire de Figeac, radical. 1,550 élu.  
M. Lacroix, maire de Faycelles rép. 1,045

Hier matin ont eu lieu, à 11 heures, au milieu d'une affluence considérable, les obsèques de M. Maurice Cohen, ingénieur en chef de la navigation, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Deloche, ingénieur en chef des ponts et chaussées, MM. Lacaze et Couvrat, ingénieurs et leurs collègues de Montauban et d'Agen. Le personnel des divers services administratifs s'y trouvait au grand complet. Les honneurs militaires étaient rendus par un piquet du 7<sup>e</sup> de ligne, commandé par M. Cornic, sous-lieutenant. Comme le défunt appartenait à la religion juive, la cérémonie funèbre a eu lieu d'après le rite israélite, avec le concours d'un rabbin, officier de la Légion d'honneur, venu tout exprès pour accomplir les pieux devoirs de son ministère.

Au cimetière, le rabbin, d'une voix émue, a prononcé une courte et touchante allocution dans laquelle il a fait l'éloge du défunt. Puis l'allocution terminée, le rabbin a récité, en langue hébraïque, les prières des morts.

Le général Lewal, commandant en chef du 17<sup>e</sup> corps, est arrivé lundi matin à Cahors par le train de 10 heures, et est descendu à l'hôtel des Ambassadeurs, où il a reçu les autorités civiles, religieuses et militaires de la ville.

Notre compatriote, M. Fontaine, lieutenant au 3<sup>e</sup> de ligne a été désigné par M. le général Vincendon comme instructeur du premier bataillon scolaire de Marseille.

S. A. le Khédive vient de conférer les insignes d'officier de l'ordre impérial du Medjidieh à notre compatriote M. Labie, commis principal des postes et des télégraphes en retraite à Marseille.

Par décret du président de la République en date du 22 octobre, ont été promus au grade de lieutenant :

Dans le 131<sup>e</sup> régiment de l'armée territoriale, MM. les sous-lieutenants Rodolosse (Jean-Gabriel-Achille), Capmas (Yon-Cyprien-Jean-Baptiste), Lestaudie (Henri-Joseph) et Lagarrigue

peur de la perdre, lui dont l'égoïsme avait flétri la fleur de ces ignorances de soi et ces inconsciences bannies dont se compose la pureté des jeunes cœurs...

Comme il s'avançait vers la maison, il vit Myriam qui se glissait dans le salon, sortant de la tour.

Tout lui était devenu méfiance et terreur; il s'arrêta brusquement, se demandant la raison qui avait bien pu la conduire dans la salle de billard qui occupait le rez-de-chaussée de la tour.

De la grande fenêtre de cette salle on découvrait mieux la grève que du bord de la terrasse; on pouvait apercevoir aussi le chemin qui, de là, conduisait au village. Pourquoi mademoiselle de Kernovenoy s'était-elle mise à cette fenêtre ?

Le baron, encore une fois, oublia le bon goût et la dignité paternelle. Il entra précipitamment dans la salle de billard, se jeta à la croisée, consultant la plage.

Rien ! Il n'y vit rien que le spectacle ordinaire des baigneurs déjà clairsemés, car l'avancement de la saison dépeuplait rapidement la station balnéaire de Kernovenoy. Il entra dans le salon.

Une nouvelle surprise l'y attendait. Le capitaine Robert y avait reconnu la présence de Myriam et, rassemblant son courage, s'en était venu tenter fortune. Elle ne lui avait pas été trop contraire; le capitaine, s'hardissant devant la déesse de neige qui, ce jour-là, lui paraissait presque humaine, était en devoir de représenter à sa cousine qu'il ne serait point raisonnable de ne point profiter des derniers beaux jours. Myriam en tomba d'accord. Et le capitaine de proposer une promenade à cheval.

Le baron ne crut point d'abord ce qu'il entendait : Myriam acceptait la promenade.

VIII

La chaleur était encore très-vive, le ciel sans nuages, et pourtant la lumière semblait ne point descendre qu'à travers un tamis, elle ruisselait des plis légers de ce voile et souriait encore sur les flots, mais ne perçait plus leur masse profonde.

Plus de ces belles vagues alertes, aux flancs d'émeraude, à la couronne de neige. La mer devenait grise et lourde, l'horizon se chargeait de vapeurs. Que la brise tournât, et l'haleine de l'automne allait se déchaîner avec ses souffles profonds et ses lamentations bruyantes, les nuées allaient accourir du large en troupes pressées, l'armée de la tempête. La première grande marée de l'équinoxe était attendue le lendemain.

Les trois cavaliers trottaient à travers la campagne aride et nue, car ils avaient dépassé l'entrée de la baie et le nid charmant de verdure méridionale au fond duquel s'élevait le donjon et le village. A leur gauche s'ouvrait la pleine mer; à leur droite s'étendaient des chaumes à perte de vue.

Au loin, le clocher d'un hameau; de distance en distance, quelques arbres tordus par les grandes rafales, et que les rudes caresses du vent d'ouest avaient décidément couchés vers l'orient.

Trois moulins roulaient leurs grandes ailes. Deux phares se dressaient comme des géants immobiles qui, le soir, se coiffaient de feu.

Myriam se retourna lentement sur son cheval, comme pour saluer de loin le château dont la fière silhouette se profilait sur un fond clair.

Chère demeure enveloppée d'ombrages, où mademoiselle de Kernovenoy avait conduit le cortège de ses premiers rêves, ceux de l'enfance, — où maintenant elle menait le deuil de ses croyances les plus tendres et de ses meilleurs souvenirs.

Il y avait dans le regard de la jeune fille une si cruelle expression de tristesse, que le baron, le rencontrant au passage, serra le poing et baissa les yeux.

La mer grondait. Mais c'était bien une autre houle qui montait dans le cœur du baron Hector ! Là bas le sein du monstre se gonflait, comme s'il amassait toutes ces redoutables colères, qui, le lendemain, allaient déchirer le rivage; et le baron se disait : « Enveloppe-moi, engloutis-moi, nature puissante et maudite ! »

L'ancienne tentation du suicide lui revenait pressante et persuasive. La mort, c'est le repos pour les âmes que le mal tourmente, aussi bien que pour celles que la douleur assiège. M. de Kernovenoy n'avait jamais cru sérieusement que l'âme survécut au corps. Cette croyance, qu'il trouvait puérile, il s'était borné à la feindre pour en donner l'exemple à sa fille. En ce temps-là, il craignait par-dessus toutes choses, de froisser cette jeune pensée. A présent n'y avait-il pas jeté d'autres poisons plus funestes ? Par son exemple aussi, il lui avait appris que l'amour paternel peut être fait d'égoïsme; il lui avait montré que l'on peut trouver dans un père l'ennemi de son bonheur et de sa liberté. Le mal était bien plus grand. Sa mort volontaire ne ferait point douter Myriam d'une autre existence et de Dieu, mais elle le délivrerait d'un maître injuste.

PAUL PERRET.

(A suivre.)



